



RH

recrutement

Concours externe et interne

Électrotechnicien·ne

ADJOINT·E TECHNIQUE PRINCIPAL·E (F/H)

20 postes

Les électrotechnicien·ne·s, ont en charge les appareils et installations électriques (mise en conformité, mise en service, dépannage, travaux de maintenance) au sein de la collectivité parisienne.

Ils·elles réalisent des travaux d'installations, des mises en service, des opérations de dépannage, des travaux d'entretien et de maintenance sur les équipements électriques des bâtiments (courants forts et courants faibles) : armoires électriques, systèmes d'éclairage, chauffage, production d'eau chaude sanitaire, systèmes de ventilation ou de climatisation, enseigne électrique, alarmes, blocs autonomes d'électricité de secours, prises de courant, systèmes de sonorisation...

Les profils recherchés :

- Connaissances des techniques en électricité mais également sur les technologies connexes (automatisme, électronique, soudage, génie climatique...)
- Connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Épreuves à partir du

3 septembre 2018

**INSCRIPTIONS : uniquement
du 4 JUIN au
6 JUILLET 2018 inclus**

CONDITIONS D'INSCRIPTION : (voir brochure du concours)

Le concours externe (13 postes)

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité (française ou d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre) au plus tard au premier jour des épreuves ;

et

- Être titulaire d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP...) ou d'une qualification reconnue équivalente ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la catégorie socio-professionnelle à laquelle la réussite au concours donne accès au plus tard au premier jour des épreuves.

Le concours interne (7 postes)

- Être fonctionnaire ou agent·e public·que en fonctions au jour des épreuves ;

et

- Compter au moins une année de services civils au 1^{er} janvier 2018.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Inscrivez-vous en ligne sur le site internet :

www.paris.fr

Rubrique ▶ **Insertion, emploi et formations**

OU

- Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4** libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.

Mairie de Paris - Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04